



Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage District d'Ille et Vilaine

Séance du 28 février 2024

Membres présents : Mme S. Malle, Mrs B. Martin, A. Béthuel, E. Delaunay, P. Philouze, C. Racinne, G. Thiébot.

Etude des couvertures de clubs

- Situations du ressort de la Commission Départementale

NEANT

- Situation du ressort de la Commission Régionale

Dossier DESMET Kelyan (2547057743)

Nouveau club : CO PACE (R2), couvert à compter du 1^{er} juillet 2023

Club quitté : USCO Sourdeval – District de la Manche.

Situation des clubs vis-à-vis du statut de l'Arbitrage

La Commission a arrêté ensuite la liste des Clubs en infraction au 28 février 2024.

Le Président de séance
Bernard MARTIN

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64